

**De « ici, j’connais tout le monde<sup>1</sup> »  
à : « si j’reste ici, je ferai jamais rien de ma vie<sup>2</sup>. »  
Capital d’autochtonie et classes populaires rurales**

Journées d’études « Ancrages multiples et positions de pouvoir »

Axe 1 : concilier mobilité, autochtonie et multipositionnalité face aux mutations sociétales des XIXe-XXIe siècles.

Agnès Roche  
Maître de conférences en science politique  
Faculté de droit, Université d’Auvergne  
[Agnes.Roche@udamail.fr](mailto:Agnes.Roche@udamail.fr)

Si les campagnes ont été des lieux de production, puis à partir des années 70 de récréation pour les urbains<sup>3</sup>, elles sont aujourd’hui, de plus en plus, des territoires de relégation, dans lesquels des classes populaires fragilisées sont priées de garder le silence. Ces classes populaires rurales sont particulièrement confrontées à un déficit de mobilité. N’auraient-elles alors que des handicaps ? La faiblesse de leurs capitaux économiques, culturels, sociaux, serait-elle compensée - ou tout du moins atténuée - par l’existence d’un capital d’autochtonie, que l’on s’attend à trouver tout particulièrement dans les zones rurales ?

On essaiera d’apporter quelques éléments de réponses à cette question à partir du matériau collecté lors de la recherche « pauvreté en milieu rural »<sup>4</sup>. Cette recherche, qui se déroule sur trois ans (2011-2014) a comme terrain d’étude le département du Puy-de-Dôme. Des entretiens biographiques ont été conduits avec des usagers des services sociaux (Conseil général et MSA), sur trois territoires ruraux dans lesquels les populations vivant en-dessous du seuil de pauvreté sont particulièrement nombreuses (environ un quart)<sup>5</sup>.

Les classes populaires rurales peuvent être diversement concernées par le capital d’autochtonie.

Il faut tout d’abord souligner que certains ne sont pas originaires du village, ni de la région, et pourront difficilement constituer ce capital, le village n’étant qu’un « point de chute » au cours d’une mobilité résidentielle contrainte.

Pour les « autochtones », l’appartenance à des réseaux de relations localisés fonctionne dans certains cas pour accéder à des « petits boulots », notamment à des emplois d’aide à domicile pour des jeunes femmes.

Mais parfois, le capital d’autochtonie ne parvient pas à compenser les effets délétères du manque des autres capitaux, et l’issue ne peut être que le départ à la ville (notamment pour les jeunes qui cherchent un emploi).

Dans certains cas, l’arrivée (ou le retour) au village constitue plus qu’un capital : elle procure une sécurisation, une chance qui éloigne d’événements biographiques dramatiques.

---

<sup>1</sup> Entretien avec Maryline, 23 ans, en congé parental, juin 2011.

<sup>2</sup> Entretien avec Stéphane, 22 ans, bénéficiaire de l’Allocation d’aide au retour à l’emploi, juin 2011.

<sup>3</sup> Jean-Claude Chamboredon, « la diffusion de la chasse en France et la transformation des usages sociaux de l’espace rural », *Etudes rurales*, n°87-88, 1982.

<sup>4</sup> Le terme « pauvreté » renvoie ici au seuil de pauvreté qui nous a permis de délimiter le périmètre de la recherche. Les personnes enquêtées font partie des classes populaires : retraités modestes, jeunes en quête d’insertion, femmes bénéficiant d’un congé parental, travailleurs pauvres, bénéficiaires de minimas sociaux, agriculteurs en difficulté. Tous ont en commun de vivre en-dessous du seuil de pauvreté.

<sup>5</sup> Les territoires enquêtés pour l’instant sont les Combrailles, le Livradois et le Sancy. 70 entretiens ont été réalisés en 2011 et 2012.